



COMPTE-RENDU DU BUREAU Jeudi 3 février 2022 – Selles-sur-Cher

Le Bureau du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais s'est réuni le **jeudi 3 février 2022 à 15h à Selles-sur-Cher** sur convocation adressée par mail le 14 janvier 2022.

Sous la présidence de M. Christophe THORIN, assistaient à la réunion :

Les vice-présidents :

- Jacques PAOLETTI
- Eric CARNAT
- Stella COCHETON

Les Membres :

- Philippe PLASSAIS
- Sylviane TURMEAUX
- Pascal PICARD
- Alain POMA
- Aurélien BERTRAND
- Joël HERISSET
- Bruno MARECHAL

Absents et/ou Excusés :

Nicole ROGER, Quentin LEGOUY, Sylvie DOUCET.

Assistaient également à la réunion :

- Julien BEAUDON, Directeur du Pays
- Valérie CHAPEAU, Animatrice Pays d'Art et d'Histoire
- Camille GILLET, Animatrice Leader

M. Christophe THORIN remercie les membres du Bureau d'être présents à la réunion.

ORDRE DU JOUR

- 1. Orientations budgétaires 2022**
- 2. Contrat régional de solidarité territoriale**
 - Présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention pour avis du Pays
 - Etat des consommations de la maquette financière
- 3. LEADER**
 - Information sur l'appel à manifestation d'intérêt pour le positionnement du GAL Vallée du Cher-Romorantinais sur la prochaine programmation LEADER 2023-2030
 - Mobilisation des acteurs de la société civile issus du conseil de développement et des commissions thématiques pour l'élaboration de la prochaine candidature LEADER
- 4. Pays d'art et d'histoire**
 - Projection budgétaire pour la future saison 2022
- 5. RH**
 - Recrutement d'un(e) assistant(e) de direction-comptable 2022
 - Recrutement d'un(e) animateur(trice) PAT (Projet Alimentaire de Territoire)
 - Recrutement mutualisé avec le Pays de Grande Sologne d'un(e) chargé(e) de mission CEP/CotEnr
 - Planning des prochaines réunions de bureau/comités syndicaux/commissions sur l'année 2022
 - Information sur PVD (Petites Villes de Demain)
- 6. Questions diverses**
 - Information sur le planning de réalisation de la véloroute « Cœur de France à vélo » communiqué par ARCAMZO
 - Présentation des ouvrages sur la pédagogie alimentaire dans le cadre du PAT



1. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Christophe THORIN détaille les éléments du contexte budgétaire 2022. Il s'appuie sur la Note des Orientations budgétaires 2022, fournie sur table lors de la réunion du Bureau. (cf Annexe 1).

A ce titre, il précise que les orientations budgétaires 2022 doivent prendre en considération la forte baisse des recettes attendues et dédiées pour la rémunération des postes de Directeur, d'assistante et des chargés de mission. En effet, il s'agira de capitaliser une réserve financière suffisante pour les salaires de l'année 2022 mais également 2023, voir 2024. Le Président indique que les orientations budgétaires 2022 sont élaborées sur une stabilité totale des participations des communes et communautés de communes par rapport à l'année précédente. Il souligne d'ailleurs une très légère baisse de la population faisant diminuer de 432.50€ la participation globale. L'excédent de fonctionnement reporté capitalisé permettra de garantir le financement des postes à moyen terme.

Julien BEAUDON informe les élus que la participation du Conseil Départemental est espérée en tout cas similaire à l'année dernière pour 2022, soit 27000€.

S'agissant des projets d'études que le pays souhaite engager cette année, plusieurs questions ont émergé :

- ⇒ Coût d'une étude pour la candidature Leader : Julien BEAUDON précise que le coût avec mission d'un Bureau d'études s'élève entre 25 à 40K€ environ.
- ⇒ Route des terroirs : Julien BEAUDON précise que la route des terroirs (projet partenarial avec le Pays de Grande Sologne) permettrait de relier les spécialités culinaires de Sologne (Tarte Tatin) aux vignobles de Touraine jusqu'à St Georges / Cher, le tout en proposant une itinérance vélo reliant la Sologne à vélo et Cœur de France à Vélo.
- ⇒ Pour compléter sur les études, Julien BEAUDON indique que l'étude envisagée par la SAFER pourrait s'intégrer dans le cadre du financement du Projet Alimentaire du Territoire.

2. CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Présentation des nouveaux dossiers de demande de subvention pour avis du Pays

- Julien BEAUDON prend la parole pour la présentation des dossiers de demande de subvention, d'abord concernant le volet agricole :
 - EARL Ferme de Pan / Aménagement d'un magasin de vente directe de fromages AOC Selles-sur-Cher (AXE A3-5)
 - Ce projet a déjà été présenté lors d'un précédent bureau et concernait la 1ere partie : la fromagerie. Il s'agit maintenant de l'aménagement d'un magasin de vente attenant à la chèvrerie bio avec 80 chèvres. La transformation est faite sur l'exploitation et l'idée est de développer la commercialisation en vente directe sur site.

Projets	Maitre d'ouvrage	Investissement	Taux	Subvention
Aménagement d'un magasin de vente directe de fromages AOC Selles-sur-Cher (AXE A3-5)	EARL Ferme de PAN	24 750 €	40%	9 900 €

Avis favorable.



- **Les volailles de Manu à Couddes : Achat d'une remorque frigorifique et communication pour un élevage de volailles en vente directe et signalétique**

Projet d'achat d'une remorque pour la vente directe de poulets. Les propriétaires disposent aussi d'un petit élevage équin. Ils livrent dans les secteurs de Blois, Bourges et Orléans (comités d'entreprise...) et vendent à la ferme. Les livraisons se font actuellement au moyen de bacs isothermes.

Ils souhaitent la création d'un logo ainsi que la confection de panneaux signalétiques pour la vente à la ferme.

Alain POMA demande pourquoi il y a des subventions à 25% et d'autres à 40%. Julien BEAUDON répond que les taux sont définis par la Région et peuvent être bonifiés.

Achat d'une remorque frigorifique et communication pour un élevage de volailles en vente directe et signalétique	Emmanuelle Hertault, les volailles de Manu Couddes	9 041 €	25%	2 200 €
--	--	---------	-----	---------

Avis favorable.

- **Laure PRADIER, Les Porte-Graines Lassay-sur-Croisne - Création d'une exploitation de production de semences florales en Agriculture Biologique destinée aux particuliers**

Exploitation semences florales, production portes graines, engrais verts, fleurs aromatiques et paysagères. Les graines sont séchées et préparées dans les anciens locaux de la ferme puis commercialisées en vente directe, sur Internet et dans les magasins bio.

Le projet porte sur l'installation de 3 serres, acquisition de matériels et d'équipements pour la confection des sachets de graines ainsi qu'un système d'irrigation des cultures.

Création d'une exploitation de production de semences florales en Agriculture Biologique destinée aux particuliers	Laure PRADIER Les Porte-Graines Lassay-sur-Croisne	34 084 €	40%(JA)	13 600 €
--	--	----------	---------	----------

Avis favorable.

- **3F Centre-Val de Loire : ACQUISITION-REHABILITATION de 7 logements sociaux rue du 8 mai à Romorantin-Lanthenay**

Il s'agit d'accompagner le bailleur sur la création de 7 logements sociaux. Il restait 77 500 € sur la fiche Acquisition / Réhabilitation du CRST. Julien BEAUDON indique que les taux d'aides doivent être respectés. Christophe THORIN précise que pour pouvoir financer ce projet à la hauteur de son éligibilité, il est nécessaire de ponctionner une petite partie de l'enveloppe fongible du CRST – 52 120€. De plus, il est également nécessaire de prélever 88 000€ sur l'enveloppe Rénovation Thermique du Parc Public Social.

Alain POMA demande si le FEDER peut être considéré comme acquis. Le directeur du Pays répond que rien n'est acté et qu'il s'agissait d'une négociation prochaine avec la Région. Emmanuel LEONARD, Conseiller



Régional présent lors du Bureau, précise qu'il est souhaitable de rester prudent quant au FEDER car rien n'est pour le moment acté.

ACQUISITION-REHABILITATION 7 logements sociaux rue du 8 mai à Romorantin-Lanthenay	3F - Centre-Val de Loire	458 000 €	30% (acq Travaux pour PLAI) 20% (pour PLUS)	217 620€
---	--------------------------	-----------	--	----------

Avis favorable.

- TDLH - Les Lièvreries : Rénovation thermique de 126 logements collectifs situés Résidences des vieilles Chaussées et des Lièvreries à Montrichard

Le projet permettra d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique du bâtiment : passage étiquette C à étiquette B avec émission GES à 20.

Jacques PAOLETTI précise que sur 126 logements, 1/3 sont vacants justement à cause d'une piètre efficacité énergétique. Il en profite pour souligner que certains projets mériteraient d'être accompagnés par le CRST en utilisant les derniers crédits restants sur l'enveloppe fongible mais la Région identifie certains projets (Habitats ; MSP.. versus Halles couvertes de Saint Georges) comme prioritaires.

Rénovation thermique de 126 logements collectifs situés Résidences des vieilles Chaussées et des <u>Lièvreries</u> à Montrichard	TDLH	126logts*2000 €	Forfait 2000€/logt +1000€ si bat bio	252 000 €
--	------	-----------------	--	-----------

Avis favorable.

- Soliha : Rénovation thermique d'un logement situé 24 route de Vierzon à Thésée

SOLIHA intervient sur l'ensemble du Loir et Cher et recense de nombreux projets.

Après ce dossier, il n'y aura plus de crédits sur la ligne « Rénovation thermique du parc public social ».

Rénovation thermique d'1 logement situé 24 route de Vierzon à Thésée	SOLIHA	1*2000€+bonif matériaux biosourcés 1000 €	Forfait 2000€/logt +1000 € si bat bio	3 000 €
--	--------	---	---	---------

Avis favorable.

- Piste cyclable-chemin piétonnier Route de Gy en Sologne à Lassay-sur-Croisne.

L'Agence Technique Départementale analyse actuellement la faisabilité du projet.

Réalisation d'une piste cyclable- Chemin piétonnier Route de Gy en Sologne à Lassay-sur-Croisne	Lassay -sur- Croisne	29 250 €	40%	11 700€
--	-------------------------	----------	-----	---------

Avis favorable.



- **Commune de Saint-Aignan : Perméabilisation des cours d'école de Saint-Aignan**

Marianne DUBOC, chargée de mission Petite ville de demain, explique que cette opération s'inscrit dans les trames verte et bleue du Pays. Cette opération va permettre d'améliorer la perméabilité des sols et donc un passage de 5 à 35% de perméabilité, plus d'apport de verdure, plus d'infiltration d'eau de pluie, naissance d'un projet paysager et pédagogique. La Région participe à parité avec la commune pour cette opération.

Eric CARNAT indique que toutes les écoles maternelles et élémentaires sont situées à cet endroit, ce qui représente 4 cours de récréation - toutes en enfilade. Il faut préciser qu'avant ce projet, il n'y avait plus de jardin public à saint Aignan.

Perméabilisation des cours d'école de Saint-Aignan	Commune de Saint-Aignan	100 119€	40%	40 048 €
--	-------------------------	----------	-----	----------

Avis favorable.

- **Ornella SCHMIDT: Aménagement d'une prairie pour le pâturage OVIN à Langon**

Aménagement d'une prairie pour le pâturage OVIN à Langon-sur-Cher	Ornella SCHMIDT	5 420€	40%	2 100€
---	-----------------	--------	-----	--------

Avis favorable.

- **Commune de Gy en Sologne : Travaux d'isolation de la salle des fêtes**

Travaux d'isolation de la salle des fêtes de Gy en Sologne	Commune de Gy en Sologne	82 000€	50%	41 000€
--	--------------------------	---------	-----	---------

Avis favorable.

- **Commune de Mur en Sologne : Rénovation de l'éclairage Public**

En ce qui concerne l'éclairage public, on arrive à la limite des financements avec les derniers crédits consommés sur la ligne par les communes de Loreux, Billy, Mur-de-Sologne et Châtres-sur-Cher.

Cette ligne peut être compensée par fongibilité avec une autre fiche, notamment celle relative à « Isolation des bâtiments publics » (656 000 €). Christophe THORIN propose de bloquer 500 000 € sur la fiche isolation pour la réalisation des projets des communes, et les 156000€ restants pourraient servir aux opérations d'éclairage public.

Le Président propose une fongibilité des crédits depuis la fiche 35 plan isolation vers l'éclairage public.

Rénovation de l'éclairage Public	Commune de Mur de Sologne	82 419 €	40%	32 967 €
----------------------------------	---------------------------	----------	-----	----------

Avis favorable.



Etat des consommations de la maquette financière

- Julien BEAUDON reprend la réaffectation des crédits.
Synthèse :
 - 62% d'engagement des crédits sur le Contrat Régional de Solidarité Territoriale
 - 52% lors du bilan de mi-parcours

Christophe THORIN précise que la ligne Sport n'a pas été réabondée après le bilan mi-parcours à la demande du Territoire.

Jacques PAOLETTI demande ce qu'il en est d'un financement régional pour une école de musique. Julien BEAUDON répond que cette ligne est prévue sur le prochain Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Alain POMA demande ce qu'il reste vraiment sur l'ensemble de l'enveloppe du CRST. Julien BEAUDON lui répond qu'il reste au maximum 2M€ de crédits non fléchés.

3. LEADER

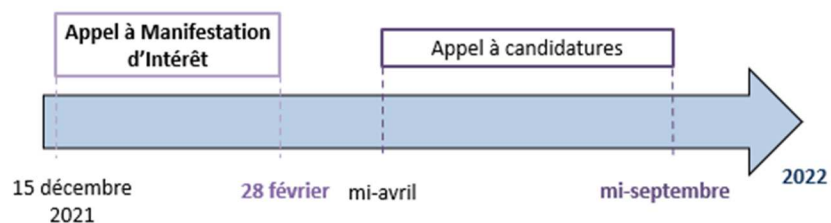
Christophe THORIN présente Camille GILLET qui remplace depuis le 01 Novembre 2021, Claire RIVIERE, qui est partie le 01 Juin 2021. Camille GILLET prend ensuite la parole et fait un état des lieux du programme LEADER actuel et informe le Bureau sur les modalités de la future candidature.

Information sur l'AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

- **22 M€** pour 5 ans, sélection d'**une 20^{aine} de GAL** par la Région
 - Pour répondre à l'AMI il faut définir notamment :
 - Un **périmètre** de candidature
 - Les thématiques envisagées au sein de **3 objectifs stratégiques**
 - L'intégration de la **participation citoyenne**
 - L'appui sur les **stratégies locales**
 - La mobilisation ou non d'un **soutien préparatoire** à la candidature
 - Zoom sur les 3 objectifs stratégiques :
 - Améliorer l'accès à des services de proximité et appuyer l'innovation sociale pour des territoires inclusifs
 - Relocaliser et reterritorialiser l'économie
 - Atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique
 - Zoom sur la participation citoyenne:
 - Obligation d'implication des citoyens dans la candidature LEADER
 - Importante mobilisation des acteurs de la société civile tout au long de la vie et du suivi du programme LEADER
- Au PVCR : réactivation du **Conseil de développement** (organe majeur de démocratie participative) et renouvellement des **membres « ressources » de la société civile**
- **Avis au bureau pour des propositions de candidatures pour la présidence du conseil de développement qui aura un rôle hyper important dans la candidature leader**
- Zoom sur le soutien préparatoire :
 - Mesure 19.1 du PDR : possibilité d'obtention d'une **dotation FEADER** finançant à hauteur de 80% l'ingénierie nécessaire à la préparation de la candidature LEADER
 - sollicitation d'un **bureau d'étude**
 - Point de vigilance → **plafond de l'aide à 20 000€** (attention au reste à financer)



Calendrier candidature LEADER



Camille GILLET demande s'il y a des questions sur ce qu'elle vient de présenter.

Alain POMA précise qu'il a une idée pour la Présidence du Conseil de Développement : une personne l'a sollicité, coordinatrice de l'association « le lobby des consciences ». La personne est sensible au bio local dans les cantines scolaires.

Christophe THORIN précise qu'il est nécessaire de recruter une personne fédératrice déjà connue sur le territoire. Julien BEAUDON explique que sur le Pays des Châteaux, le Président du conseil de Développement, Charles Antoine de VIBRAYE, a su fédérer autour de lui des personnes en capacité de s'auto-saisir de sujets de fonds pour le Territoire. Il est donc important d'avoir une personne d'envergure pour porter la prochaine candidature leader.

Christophe THORIN note l'importance du choix du Bureau d'études pour la candidature Leader, c'est un dossier important pour le Pays et il précise qu'il sera nécessaire d'être retenu.

4. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

○ Projection budgétaire pour la future saison 2022

Hypothèse du recrutement d'un 2^{ème} guide conférencier afin d'étoffer l'offre des visites. En effet, Valérie CHAPEAU a besoin d'avoir auprès d'elle un 2nd guide conférencier pour la décharger et lui permettre de proposer une programmation PAH plus étoffée.

○ Pays d'art et d'histoire : Information sur la programmation 2022

Communauté de Communes Romorantinais-Monestois :

- *Découverte des églises de Langon-sur-Cher*. 4 dates. église du XIII^e siècle, en grande partie reconstruite au XV^e siècle
- Pruniers-en-Sologne. 4 dates. Eglise du XII^e siècle, en partie reconstruite au XIII^e siècle.
- Partenariat : Conférence pour la SAHAS, sujet à définir. 1 date.
- *Circuit autour des peintures murales des églises de* : Billy, Lassay-sur-Croisne et Rougeou. 4 dates.
- *Option (dans l'hypothèse du recrutement d'une deuxième guide) : Reconduite de l'activité familiale Mennetou matériaux de construction*. 4 dates.

Communauté de Communes Val de Cher-Controis :

- *Circuit autour des peintures murales des églises de* : Billy, Lassay-sur-Croisne et Rougeou. 4 dates.
- *Circuit autour des anciens établissements de santé de* : Noyers-sur-Cher (aumônerie Saint-Antoine et chapelle Saint-Lazare) et Saint-Aignan (ancien hôpital). 4 dates.



- Partenariat avec le Pays Loire-Touraine : visites de la commune de Mosnes, de l'église et de la Prévôté de Vallières-les-Grandes. 2 dates.
- Option (dans l'hypothèse du recrutement d'une deuxième guide) : Reconduite de la visite du bourg de Thenay. 4 dates et reconduite de la visite consacrée au Cher canalisé à Saint-Georges-sur-Cher. 4 dates.

o Autres projets

- Une valorisation numérique du Patrimoine (en lien avec l'Observatoire de Loir-et-Cher et l'Office de Tourisme Sud Val de Loire).
- La candidature au label « Patrimoine Culturel Immatériel » pour le musée de la pierre à fusil, à Meusnes.
- Coordination de l'étude de faisabilité du projet de CIAP.
- Créations pédagogiques autour des établissements de santé de Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan et sur le Cher canalisé.
- Un accompagnement vers une protection au titre des Monuments Historiques pour l'ancien entrepôt Perrusson à Villefranche-sur-Cher.
- La poursuite des éditions en téléchargement sur le site internet du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. À paraître : les parcs et jardins de Romorantin-Lanthenay ; les églises de Billy, de Fougères-sur-Bièvre, de Gièvres, de Soings-en-Sologne ; l'église Saint-Pierre et la maison Renaissance d'Angé, les bourgs de Villefranche-sur-Cher et Loreux.

5. RESSOURCES HUMAINES

Christophe THORIN informe les membres du Bureau que le Directeur a beaucoup de travail et qu'il serait nécessaire que la future assistante puisse le seconder dans le suivi des dossiers de demande de subvention. L'idéal serait donc de recruter un agent de catégorie B (rédacteur) ou bien un agent de catégorie C avec les connaissances requises.

- En ce qui concerne le planning, Julien BEAUDON rappelle les prochaines échéances :
 - Mardi 12 avril 2022 : Comité Syndical (vote du budget primitif 2022)
 - Jeudi 12 mai 2022 : Bureau du Pays
 - Jeudi 23 juin 2022 ou jeudi 30 juin 2022 : Comité Syndical
- Information sur « Petites Villes de Demain »
 - o Présentation de l'opération Petites Villes de Demain par Marianne DUBOC. Christophe THORIN demande la durée du programme. Marianne DUBOC répond 6 ans de 2020 à 2026 et qu'il est possible de prévoir des avenants afin de rajouter des projets. Alain POMA demande qui finance ce programme. Marianne DUBOC répond que ce sont la banque publique des Territoires/l'Etat.

6. QUESTIONS DIVERSES

Christophe THORIN fait un point sur la situation de l'opération « Cœur de France à Vélo ». Le coût de la véloroute s'élevait il y a encore 2 ans à 6.3M€. On est plutôt désormais autour de 8.450M€. Le but est que les Communautés de Communes n'aient que 20% de reste à charge.

Le choix du revêtement de la véloroute passant du calcaire à de l'enrobé explique cette hausse du coût d'aménagement. Le 14 février, ARCAMZO donnera les détails précis sur les modalités de mise en œuvre techniques de la véloroute.



Le but est que les Communautés de Communes n'aient que 20% à financer. Julien BEAUDON détaille le calendrier de réalisation de la vélo route :

○ **Février 2022**

- Transmission du cout prévisionnel ajusté de la véloroute en intégrant les demandes de modification de tracés notamment à Selles-sur-Cher,(passage au bord du canal de Berry ...)
- Rédaction des pièces techniques du marché
- 14 Février 2022 : Comité de pilotage :
 - Présentation du tracé modifié, présentation du planning prévisionnel des travaux , proposition sur le portage (MO) pour l'entretien de la véloroute (CC ou communes, Syndicat du Canal de Berry,...) et la gestion suivi de la signalétique

○ **Mois à venir**

- Fin mars 2022 : lancement de l'appel d'offres travaux
- Avril 2022 : réception des offres et consultations
- Mai2022 : Attribution pressenti des trois lots travaux (VRD, Paysages, Infrastructure...)
- Juin 2022 : dépôt de tous les dossiers de demande de subventions croisés (FEDER/FEADER, CRST, Conv régt/dept 41x2,)
- Eté 2022 (Août plutôt) : Rendu de l'étude Faune Flore confiée à un sous-traitant du CDPNE date butoir rendu Loi sur l'eau...

○ **Septembre-octobre 2022 : Démarrage des travaux**

ARCAMZO doit travailler actuellement sur le regroupement des 120 tronçons en quelques tranches de travaux ne dépassant pas les 2Md'€ maximum par tranche pour le dépôt ensuite du FEADER.

Julien BEAUDON informe avoir été contacté par Edition Chronoprint pour la diffusion d'ouvrages sur la pédagogie alimentaire dans le cadre du PAT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents et lève la séance à 16H45.

Christophe THORIN,
Président du pays de la vallée du Cher et du Romorantinais